

Aide Département de Charente-Maritime : aide complémentaire de 500 € par exploitation de l'aide régionale de 1000 €/exploitation, avec application de la transparence totale GAEC soit 1000 € pour les GAEC composés de 2 associés, 1500 € pour les GAEC composés de 3 associés ou plus

Aide du Département de la Gironde : aide à la trésorerie forfaitaire de 1 000 € par exploitation avec application de la transparence totale GAEC, soit 2 000 euros pour les Groupements Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) composés de 2 associés, 3 000 euros pour les GAEC composés de 3 associés ou plus, **conditionnée à un revenu agricole inférieur à 30 000 €/exploitant dans la limite de 60 000 € (2 exploitants) et 90 000 € (3 exploitants) pour les sociétés et à une superficie d'exploitation plafonnée par exploitant à 3 SAUR**

6. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

Pour tous les bénéficiaires	Pièce jointe
Exemplaire original de la demande complété et signé	
RIB (ou copie lisible) à jour comportant IBAN	
Statuts de la société (et document précisant le nombre d'associés pour les demandeurs en GAEC)	
K-bis à jour - Certificat d'immatriculation indiquant le n° SIRET	
Annexe 1 – attestation de minimis	
Viticulture : Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Charente-Maritime : assurance multirisque climatique et attestation de perte de récolte signée par l'expert-comptable	
Viticulture : Département de la Gironde : attestation de revenu agricole, attestation d'assurance mutirisque climatique, attestation de superficie d'exploitation, attestation de perte de récolte signée par l'expert-comptable	
Céréales Oléagineux Protéagineux et maraîchage : Région Nouvelle-Aquitaine et Département de Charente-Maritime : copie de la déclaration PAC et attestation de perte d'EBE signée par l'expert-comptable	
Céréales Oléagineux Protéagineux et maraîchage : Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde : copie de la déclaration PAC, attestation de perte d'EBE signée par l'expert-comptable, attestation de revenu agricole et attestation de superficie d'exploitation	

NB : Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction du dossier.

7. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Je demande (nous demandons)** à bénéficier une aide de la Région au titre du soutien agricole suite aux intempéries 2018
- J'atteste (nous attestons) sur l'honneur** :
- Avoir pris connaissance du règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture
 - Être producteur de miel et/ou autres produits de la ruche
 - Être à jour de mes (nos) cotisations sociales et fiscales (pour une personne morale : cotisations de la société et de chacun des associés)
 - L'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande d'aide concernant ma situation et concernant le projet. L'inexactitude de ces déclarations est susceptible d'engendrer un reversement partiel ou total de l'aide
 - Avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide pourra être rejetée en totalité ou partiellement au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement ou au motif de l'indisponibilité des crédits affectés à cette mesure
- Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide à** :
- Informar la Région de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure
 - Me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides régionale, et en particulier permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées de ces contrôles, pendant 5 ans à compter de la décision juridique.
 - À conserver pendant 10 ans tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération
 - Fournir à l'Autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que :

- En cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur
- Les dossiers feront l'objet d'une sélection et certains pourront ne pas être soutenus

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire mon (notre) dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la Région.

À _____ le _____

Prénom, NOM et signature du demandeur gérant
ou du représentant légal :

Cachet :